

Ça faisait longtemps qu'on n'avait pas vu ça à la DIPA !



Hier, le 10 mars, ce sont près de 1000 douaniers qui se sont réunis devant le Ministère pour défendre leurs missions, leurs effectifs et rappeler leur opposition au transfert des missions fiscales.

La DIPA n'a pas été en reste puisqu'avec un bus rempli et une mobilisation massive des collègues, elle a pu afficher un taux de gréviste de près de 34 %! Un taux qui n'a pas été aussi haut depuis bien longtemps et ce malgré l'application très étendue de la fonction API (agent à présence indispensable) dans notre Direction pour la branche surveillance.

Toutes les Directions constitutives de notre DI ont affiché des taux de grève historiques (32,28 % pour la DR Fret, 32,81% pour la DR Voyageurs, 23,91 % pour la DR d'Orly et record battu pour les services de la DI avec 43,18 % de grévistes!). Hier, certains services de Roissy étaient même à 100 % de grévistes, comme la CRPC fret, la CCF, la FP, les OP/CO aérogares, certains services de la Recette Interrégionale... D'autres services ont également affiché de très bons taux de grève et nos collègues de la surveillance étaient présents et en nombre devant le Ministère. Sans oublier certains hauts hiérarques API présents par le truchement de leurs conjoints...

C'est dire si la colère est importante également à la DIPA !

- Colère de voir les effectifs OP/CO-AG réduits à peau de chagrin avec des missions toujours plus nombreuses à assurer,
- Colère de voir les conditions de travail se détériorer à cause de ce manque d'effectifs,
- Colère de voir le cadre de la surveillance se rigidifier au point que nos collègues ne retrouvent parfois plus de sens à leur travail.

La Direction de la DIPA était même quelque peu fébrile la veille de la mobilisation du 10...

Lors de cette journée de mobilisation historique les organisations syndicales ont été reçues au cabinet du Ministre O.Dussopt qui a convenu de la réouverture de négociations autour de 5 items (l'augmentation salariale, l'augmentation des ratios promouvants/promouvables, l'amélioration des conditions de travail, la bonification en surveillance, l'accompagnement social pour les collègues restructurés). Reste à définir le montant qui sera alloué à l'enveloppe de négociations.

Merci à la communauté douanière DIPA pour cette mobilisation ! La lutte continue !